DÉPARTEMENT DU RHÔNE

Commune de LANTIGNIÉ

code postal: 69430

Tél: 04.74.04.84.87 – courriel: mairie@lantignie.fr

Monsieur le Maire de Lantignié

Aux habitants de la commune

Madame, Monsieur,

Suite à l'interpellation de plusieurs habitants de notre commune de LANTIGNIÉ, sur la question des compteurs communicants « Linky » le conseil municipal a inscrit ce point à l'ordre du jour du conseil municipal en date du 28 janvier 2019.

Après échanges et tenant compte des textes de loi en vigueur sur le respect de la propriété privée, le conseil municipal tient à vous rappeler par la présente que les règles de la propriété privée doivent être respectées. Autrement dit, Enedis ou ses prestataires ne peuvent pas entrer chez les habitants de notre commune sans avoir obtenu leur accord au préalable.

Dans l'hypothèse où la situation serait tout autre, le conseil municipal sous l'autorité de Monsieur le Maire Claude Joubert, en appui des usagers concernés, se réserve le droit d'ester en justice l'entreprise ENEDIS afin de faire respecter, par les juridictions compétentes, les droits précités pour les habitants de la commune.

En l'attente, recevez, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Cordialement

Le Maire, Claude JOUBERT

Copie: Monsieur le Directeur ENEDIS